

## Solidarité Algérie - Subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge Française

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Le 21 mai dernier, l'Algérie a subi le tremblement de terre le plus violent qu'elle ait connu depuis 20 ans. Le séisme a fait plus de 2 200 morts et 10 200 blessés ; plus de 120 000 personnes ont été sinistrées.

Face à l'ampleur de ce drame, la Croix-Rouge Française a mis en place un programme d'intervention d'urgence dans la zone sinistrée.

Après les premières opérations de sauvetage, d'évacuation et de premiers soins aux blessés, après l'envoi de tentes et de couvertures pour assurer un logement provisoire aux sinistrés, les efforts ont porté sur la distribution d'eau, de nourriture et de produits d'hygiène aux populations, ainsi que l'assistance psychologique aux familles touchées par ce drame.

La Ville de Besançon souhaite manifester son soutien aux actions entreprises ainsi que sa solidarité aux populations sinistrées.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € en faveur de la Croix-Rouge Française, au titre de l'opération Solidarité Algérie.

En cas d'accord, la dépense, soit 10 000 €, sera imputée au chapitre 92.020.6574 CS 20500 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédit d'égal montant du compte de dépenses imprévues inscrit au BP 2003 au chapitre 938.

«**M. Bruno MEDJALDI** : La Municipalité a souhaité manifester sa solidarité envers le peuple algérien durement touché par le tremblement de terre du 21 mai 2003. 10 000 € ont donc été débloqués d'urgence. La question qui se posait une fois cette décision prise était d'obtenir l'assurance d'une bonne utilisation de cet argent. La Croix-Rouge a donc été sollicitée puisque très vite cette organisation avait mis en place un dispositif d'intervention dans la région concernée par le séisme. Il faut savoir que des secousses ont lieu tous les jours, encore aujourd'hui il y en a eu une contribuant ainsi à accentuer l'insécurité dans laquelle vit ce peuple depuis quelques années maintenant, pas qu'en raison de tremblements de terre d'ailleurs. Nous espérons que la mobilisation ne faiblira pas et qu'à notre exemple d'autres s'associeront à l'aide dont les Algériens ont tant besoin en ces temps si difficiles pour eux.

**M. Sébastien MAIRE** : Je voulais juste préciser qu'en parallèle à cette action municipale qui se concrétise par le vote d'une subvention, nous sommes également en contact avec le collectif pour l'Algérie qui est présent à Besançon, qui réunit plusieurs associations dont la Fable, le Cysia et d'autres et que nous envisageons avec eux les modalités que pourrait prendre un soutien de leur action, donc il y a cette action en subvention sonnante et trébuchante mais il y a aussi une action de soutien aux citoyens qui se sont mobilisés dans la ville».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 4 juillet 2003.*